

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU LUNDI 27 FÉVRIER 2017**

I - Examen et vote de nouveaux statuts de l'Association

Les nouveaux statuts proposés par le conseil d'Administration ont été annexés à la convocation.

Les anciens et les nouveaux statuts ont été distribués lors de la séance aux membres.

Ouverture de la séance à 18H25.

1). VÉRIFICATION DU QUORUM:

En vertu de l'article 15 des statuts, le quorum du quart au moins des membres (présents ou représentés) est réuni:

90 membres

62 Votants dont 39 Présents et 23 Pouvoirs

2). ÉLECTION D'UN BUREAU DE SÉANCE:

Élection de 3 membres du CA, soumise au vote, dont une secrétaire de séance sous la surveillance de deux accessseurs.

Spontanément Madame FARRAJOTA CAVACO se présente en qualité de secrétaire de séance, suivie de Madame ATTALI-PARIENTE et de Monsieur YÉODET.

Mise au vote à main levée et de manière collective: les trois candidatures sont élues à l'unanimité des voix.

Madame LHÉRÉTÉ, Présidente, prend la parole afin de remercier les membres présents, rappelle l'importance de ses réunions et expose son attachement aux valeurs du collège Sévigné tout en exprimant sa gratitude à l'égard de Monsieur ATTALI.

Madame la Présidente présente le nouveau bureau du CA.

3). NOUVEAUX STATUTS

Des précisions ont été apportées:

- Rendre les statuts conformes avec relecture par notre avocate, Maître TORTEL.

- Formuler de manière explicite l'objet de l'association du Collège en l'inscrivant dans l'histoire de Sévigné.

- Prendre en compte les évolutions du collège Sévigné dont l'augmentation du nombre de familles et de membres du personnel (+ 1 siège dans chaque catégorie)

- Composition du bureau du CA, désormais de 5 membres (élection d'un secrétaire adjoint au prochain CA

- Formaliser dans les statuts la fonction de président d'honneur

- Préciser le calendrier et l'organisation des diverses réunions des AG et des CA.

Il est précisé que le nouveau texte concernant les statuts a été présenté au CA le 17 janvier 2017 et a été validé par le CA à l'unanimité des voix.

Madame la Présidente demande aux membres s'il y a des questions concernant les nouveaux statuts avant de procéder au vote.

Mise au vote des nouveaux statuts:

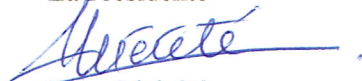
- Absention: 1

- Contre : 0

- Pour : 61


Les nouveaux statuts de l'association du collège Sévigné sont adoptés.

La Présidente



Mme Lhérété

La secrétaire de séance



Mme Farrajota-Cavaco